

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 02 Avril 2024 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation** : 26 Mars 2024. **Présents** : AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole ; CAILLOT Daniel, CHARLOT Alexandre ; CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, HOURCABIE Guy, JAMET Christine, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal ; VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés** : BARBIER Roger (pouvoir à Colas D.); DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Monnette JM.), LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), LEROY Anne (pouvoir à Venuat É.), LOUHET Damien (pouvoir à Gateau M.), MARTIN Michel (pouvoir à Roy R.), MOREAU Alain, ROLLIN Philippe (pouvoir à Bernard C.), **Absents** : BOUILLON Sandra, BOUZOUA Yasmina, FONGARO Laurent ; GIRARD Pascal, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, SAURAT Jean-François ; **Secrétaire de séance** : COLAS David. **En exercice** : 44. **Présents** : 29. **Votants** : 36

### **28. Promotion du Territoire : Modification du plan de financement de l'Hôtel de l'Agriculture**

Suite à la délibération du 12 décembre 2023, les demandes de subvention ont été faites dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et du programme Effilogis pour le projet de requalification de l'Hôtel de l'Agriculture à Decize.

En retour de la demande de subvention DETR, l'Etat a notifié que la somme de 283 535 € (soit 20% du coût total éligible du projet) avait été attribuée.

La demande d'aide auprès d'Effilogis est toujours en cours d'instruction.

Suite au classement « sans suite » de la demande de subvention au Fonds Friches, il est proposé de faire une demande d'aide auprès du Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027 sur l'action « Soutenir les projets visant à améliorer l'efficacité énergétique ».

Le nouveau plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	MONTANT (HT)	RECETTES	MONTANT (HT)
Honoraires des travaux / frais de maîtrise d'œuvre	96 876,64 €	DETR (Soit 22% sur la partie travaux – soit 20% sur le projet global)	283 535 €
		EFFILOGIS (Soit 15% sur la partie travaux – soit 14% sur le projet global)	200 000 €
		FEDER-FSE+ (Soit 50% sur la partie travaux – Soit 46% sur le projet global)	650 606,64 €
Travaux	1 320 800 €	Autofinancement CCSN (soit 20% sur le projet global)	283 535 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 417 676,64 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 417 676,64 €</b>

**Il est proposé au Conseil Communautaire :**

- **D'approuver** le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;

- **D'autoriser** la Présidente à solliciter les demandes de subventions correspondantes ;
- **D'autoriser** la Présidente à effectuer toutes les démarches et signer tous les documents afférent au dossier.

Actée d'un contre, le Conseil, après en avoir délibéré, agréé la proposition.

**Fait à Decize, le 02 Avril 2024**

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture le 04/04/2024  
Et de la publication le 04/04/2024

La Présidente

La Présidente,

R. ROY